



Grand Est



Les Cas types ovins viande bio du Grand Est

ACTUALISATION ÉCONOMIQUE 2017



Les 3 cas types présentés dans ce document couvrent les principaux systèmes de production ovins viande bio présents dans les régions de l'Est de la France. Ils fournissent des repères technicoéconomiques essentiels pour élaborer un projet de développement ou d'installation en élevage ovin. Ils permettent aussi de positionner les résultats d'un élevage par rapport à des objectifs de production. Les performances retenues sont accessibles avec une bonne

maîtrise des techniques de production et sont proches de celles observées dans les fermes de références des réseaux d'élevage ovin.

UN CAS-TYPE : DÉFINITION

Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Le tableau ci-dessous regroupe les 3 systèmes d'exploitation avec une variabilité du contexte de production et du type d'agneaux produit.

Tableau 1 : 3 systèmes de production ovins viande bio

(Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Exploitation	Cas-type	Caractéristiques	Contexte
Herbagère spécialisée en production ovine	HO4 agneaux herbe	2 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1000 brebis de race lourde	Un atelier ovin de grande taille avec 100% d'agneaux d'herbe
	HO4	2 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 170 ha de SAU avec 1000 brebis de race lourde	Un atelier ovin mixte de grande taille avec 65% d'agneaux d'herbe et 35% de bergerie
Polyculture élevage	PO	1,5 UTH (un couple ou un chef exploitant et un salarié) sur 150 ha (52 % d'herbe) avec 550 brebis de race lourde	Un atelier ovin d'agneaux d'herbe (35%) et de bergerie (65%) en complément d'un atelier de cultures de vente

LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE SYSTEME DE PRODUCTION

La valorisation de l'herbe est la clé de réussite de ces systèmes

Ils disposent d'une bonne autonomie alimentaire, avec une marge de sécurité sur les stocks de 10 %. Ils ont de bons résultats techniques de l'atelier ovin, avec une maîtrise de la qualité des fourrages et de la quantité de concentrés distribuée.

Exploitations herbagères

Elles se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1,1 UGB/ha SFP. La main d'œuvre est composée d'un couple ou d'un exploitant et d'un salarié.

Exploitation de polyculture élevage

Située en zone de plaine à potentiel céréalier moyen, cette exploitation a 52% de ces surfaces en herbe (PP, PT et luzerne). Les deux périodes d'agnelage (octobre-novembre et mars-avril) permettent d'optimiser la valorisation de l'herbe.

Tableau 2 : Profil des exploitations

(Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Type d'exploitation	Cas-type	UTH	SAU	Culture de vente (ha)	SFP (ha) = STH + PT + Luzerne	Herbe % SAU	Nb brebis	Chargement
Exploitation herbagère	HO4 agneaux herbe	2	170	20	140 + 0 + 10	88	1000	1,05
	HO4	2	170	20	140 + 0 + 10	88	1000	1,05
Polyculture élevage	PO	1,5	150	71	55 + 9 + 15	53	550	1,1

LES RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Tableau 3 : Les résultats techniques de l'atelier ovin

(Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Type d'exploitation	Cas-type	Nb brebis	Période d'agnelage	Prolificité	Mortalité agneaux	Productivité numérique*	Productivité pondérale*	Poids carc. agnx	Concentré total*
Exploitation herbagère	HO4 agneaux herbe	1 000	Mars-mai	160 %	17 %	129 %	23,5 kg	18,5 kg	114 kg
	HO4	1 000	Oct-Nov et Mar-avril	158 %	15 %	128 %	23,3 kg	18,5 kg	136 kg
Polyculture élevage	PO	550	Oct-Nov et Mar-avril	156 %	13 %	127 %	24,1 kg	18,8 kg	166 kg

(* : par EMP)

Définitions

- Taux de prolificité Σ Agneaux nés x 100 / Σ mise bas.
- Taux de mortalité agneaux Σ Agneaux morts (y compris avortons) x 100 / Σ Agneaux nés (y compris avortons)
- Productivité numérique "zooteknique" Σ Agneaux élevés x 100 / Femelles destinées à la reproduction
- Effectif Moyen Pondéré (EMP) Correspond au nombre de brebis et agnelles de plus de 6 mois présentes en moyenne sur l'année (Σ effectif fin mensuel / 12).
Pour chaque mois, l'effectif fin = effectif début + achats + renouvellement - ventes - perte
- Productivité pondérale Productivité numérique "zooteknique" x Poids moyen agneaux de boucherie vendus
- Kg concentrés/EMP Concentrés achetés et prélevés / EMP

Pour les systèmes herbagers, l'obtention des résultats escomptés passe par une bonne maîtrise de la conduite du pâturage influençant les quantités de concentré consommées. Ce sont des systèmes sensibles aux aléas climatiques (production d'herbe et gestion sanitaire), bénéficiant depuis quelques années de cours attractifs.

Tableau 4 : Les résultats économiques 2017

(Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Type d'exploitation	Cas-type	Marge brute / brebis	EBE*	EBE/ Produit brut	Disponible /UTH en croisière	Annuités / EBE en croisière	Annuités /EBE à l'installation	Produit brut	Charges globales	CO* % PB	CS* % PB
Exploitation herbagère	HO4 agneaux herbe	101 €	83 600 €	37%	25 900 €	38%	60%	228 400 €	144 700 €	31%	32%
	HO4	95 €	78 600 €	34%	22 300 €	43%	67%	231 300 €	152 700 €	35%	31%
Polyculture élevage	PO	84 €	77 500 €	39%	31 200 €	40%	62%	201 100 €	123 600 €	29%	32%

(Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Produit brut total – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers)

*CO = charges opérationnelles ; CS = charges de structure hors amortissement et frais financiers

Les résultats économiques sont calculés avec des rendements reflétant le potentiel moyen des cultures, mais des prix observés pour la récolte 2017 (charges et prix de vente). Ils n'intègrent pas les aides au maintien bio. L'année 2017 est marquée par une hausse du prix des céréales bio qui se stabilise à un niveau assez élevé (420 €/t pour le Blé meunier et 310 €/t pour le blé fourrager). Le prix des agneaux d'herbe progresse de l'ordre de 5 % et celui des bergeries de presque 9 %. Le prix des aliments achetés est basé sur celui des cultures de vente, avec un surcoût de 20 €/t pour les céréales et 60 €/t pour un mélange de céréales et protéagineux.

Les résultats économiques des systèmes herbagers spécialisés sont en baisse, avec un EBE qui chute de 2,5 % (la hausse du prix de l'agneau n'a pas compensée celle du prix des céréales et des mélanges céréales-protéagineux). Les systèmes avec cultures et production d'agneaux de bergerie ont des résultats en hausse de 1,5 %.

Les annuités sont calculées avec les besoins en bâtiments supplémentaires pour respecter les surfaces du cahier des charges bio et le besoin pour stocker et trier les céréales pour le système PO.

CAS-TYPE BIO HO4

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX BIO (35 % BERGERIE, 65 % HERBE)



A partir d'une troupe de 1 000 brebis en race lourde

Une exploitation de 170 ha de SAU dont 140 ha de prairies permanentes, 10 ha de prairies temporaires et 20 ha de cultures. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 2 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié. Le système est décrit avec une part d'agneaux de bergerie et un bon niveau de productivité.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 1 000 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en mars/avril (530 mises bas) et en octobre/novembre (240 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu début janvier.

Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 14 brebis/ha d'herbe. 60 ha sont récoltés en foin dont 15 ha de foin précoce, 10 ha de luzerne en enrubanné et 25 ha en regain pour alimenter les brebis en hiver. L'objectif est de récolter des fourrages de qualité, même si les rendements sont moindres, sachant que l'autonomie fourragère est en moyenne de 110 %.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment (60 % céréales et 40 % de pois fourragers) et sont commercialisés en mars/avril. 20 % des agneaux sont finis à l'herbe alors que les autres reçoivent en complément 45 à 75 kg de concentré. Les ventes des agneaux d'herbe s'étalent de juillet à octobre. Compte-tenu des consommations de concentrés, ce système est autonome à 40 %. Le reste est acheté à des agriculteurs voisins.

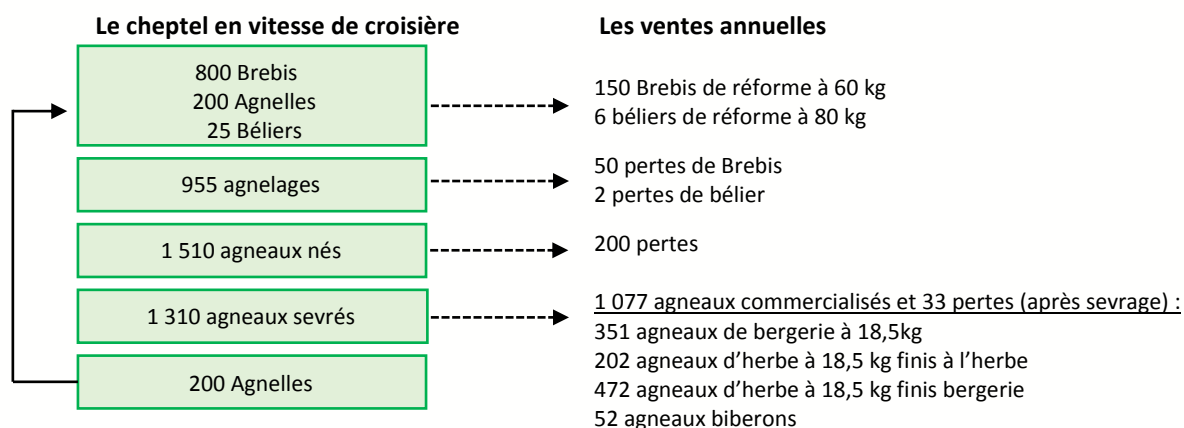
ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU → Mélange Triticale/Pois : 10 ha à 35 qx/ha • **Chargement : 1,05 UGB / ha SFP**
- Orge d'hiver : 10 ha à 25 qx/ha
- Luzerne : 10 ha
- Prairies Permanentes : 140 ha

L'introduction d'une légumineuse dans la rotation assure un apport azoté et une parcelle propre pour les cultures suivantes. L'implantation d'une luzerne ne se fera que tous les 6 ans sur une même parcelle.

Schéma de fonctionnement

160 UGB – 1 000 brebis (1 039 Effectif Moyen Présent)



Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	96 %
Prolificité	158 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité Numérique	128 %
Productivité Pondérale par EMP	23,3 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total
136 kg/EMP

	Bergerie	Herbe
Agneaux		
Age au sevrage	75 j	90 j
Age à la vente	130 j	175 j
GMQ	266 g/j	199 g/j
Poids de carcasse	18,42 kg	18,52 kg
Concentré par agneau	90 kg	39 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP		62 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2017 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	231 305 €	CHARGES	152 668 €
Viande ovine	169 775 €	Charges opérationnelles	80 412 €
150 brebis de réforme à 55 €		35 % du PB et 473 €/ha	
6 béliers de réforme à 90 €		Animaux	74 635 €
351 agneaux de bergerie : 18,49 kgc à 7,60 €/kg		Dont concentré :	54 935 €
202 agneaux finis à l'herbe : 18,49 kgc à 6,95 €/kg		Dont véto :	10 144 €
472 agneaux d'herbe finis bergerie : 18,49 kgc à 6,95 €/kg		Surface fourragère	3 344 €
52 agneaux biberons 8 jours (5 kg vif) à 15 €		(22 €/ha)	
- 8 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Cultures	2 434 €
3 638 kg de laine à 0,75 €/kg		(119 €/ha)	
1 000 aides ovines : 13,72 € + majoration à 8,88 €		Charges de structure	72 255 €
500 aides ovines à 1,97 € de majoration des 500 premières		31 % du PB et 425 €/ha	
10 primes légumineuses F. à 192,47 €/ha		(hors amortissement et frais financiers)	
Cultures de vente	19 860 €	Dont fermage	18 663 €
10 ha d'orge d'hiver : 25 qx à 31,0 €/qx		charges sociales	14 652 €
10 ha de triticale/pois : 35 qx à 34,6 €/qx		mécanisation	20 105 €
Autres produits	9 164 €	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	78 368 €
50 ha ICHN à 85,63 €/ha		34 % du produit brut	
75 ha ICHN complément SF à 65,10 €/ha			
DPU	32 506 €		
170 ha à 191,21 €/ha			
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	34 088 €	Amortissement	26 894 €
soit 201 €/ha	43 % EBE	Frais financiers	6 818 €
		RÉSULTAT COURANT	44 926 €
DISPONIBLE POUR :	L'AUTOFINANCEMENT		
	16 191 €		
	LA FAMILLE		
	28 358 €		

CRITERES D'AUTONOMIE ATELIER OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	93	93	94
Fourrages	100	100	100
Concentrés	42	44	42

COUT DE PRODUCTION

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO) 9 252

Prix de revient €/kgc	7,9	Coût de production total	12,2
Rémunération permise €/kgc	3,1	€/kg de carcasse d'agneaux	
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,61	Travail	3,9
		Foncier et capital	1,5
		Frais divers de gestion	1,0
		Bâtiments et installations	0,4
		Mécanisation	2,2
		Frais d'élevage	1,1
		Approvisionnement des surfaces	0,3
		Alimentation des animaux	1,9
		Produit total	11,4
		€/kg de carcasse d'agneaux	
		Prix agneaux	7,2
		Autres produits	0,6
		Aides	3,6

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 173 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et aux prix des agneaux bio. Les charges opérationnelles s'élèvent à 45 % du produit, environ 10 points de plus que le même système en conventionnel.

La marge brute est de 95 €/brebis. Le coût du concentré est élevé en système bergerie, céréales bio. Le prix de vente des agneaux de bergerie reste insuffisant pour être équivalent à une marge de production d'agneaux d'herbe.

Economie globale

La marge brute cultures s'élève à 945 €/ha. L'efficacité économique est correcte avec un EBE/PB de 34 %. Le disponible est de 22 300 €/UTH. Globalement les résultats économiques sont proches du système conventionnel. Ils sont calculés sans les aides au maintien du système en croisière.

Logement des brebis pris en compte dans les calculs

Pour le respect du cahier des charges et sans jouer avec le pâturage hivernal, il faut prévoir la construction d'une bergerie supplémentaire de 390 m² avec 40 % d'allée soit 650 m² pour un coût de 84 500 €, soit une annuité d'environ 6 576 € sur 15 ans.

CAS-TYPE BIO HO4 PRINT

EN ZONE HERBAGÈRE, UN SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ AVEC UNE PRODUCTION D'AGNEAUX BIO TOUT HERBE



A partir d'une troupe de 1 000 brebis en race lourde

Une exploitation de 170 ha de SAU dont 140 ha de prairies permanentes, 10 ha de prairies temporaires et 20 ha de cultures. La main-d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 2 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié. Le système est décrit avec une production d'agneaux d'herbe et un bon niveau de productivité.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 1 000 brebis de race lourde, avec une mise bas au printemps en mars/avril. Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu en mai/juin. La conduite d'une grande troupe avec un agnelage principal (de 760 mises bas) nécessite une rigueur dans la gestion des inventaires (pyramide des âges, tri stricte) et du bon état de production des brebis. Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 12 brebis suitées /ha d'herbe. 50 ha sont récoltés en foin dont 15 ha de foin précoce, 10 ha de luzerne en enrubanné. L'objectif est de récolter des fourrages de qualité, même si les rendements sont moindres, sachant que l'autonomie fourragère est en moyenne de 110 %. Les regains sont affectés au pâturage des agneaux (parcelles saines avec un fourrage de qualité). La durée d'hivernale est courte (15 février au 20 avril), mais le bilan fourrager tient compte d'une distribution de 1 kg foin / j / brebis sur 45 jours. Ceci peut être remplacé par du pâturage à l'extérieur de l'exploitation, sur des parcelles bio.

30% des agneaux sont finis à l'herbe sans concentré alors que les autres reçoivent en complément 45 à 75 kg de concentré. Les ventes des agneaux s'étalent de juillet à novembre. Compte-tenu des consommations de concentrés, ce système est autonome à 48 %. Le reste est acheté à des agriculteurs voisins.

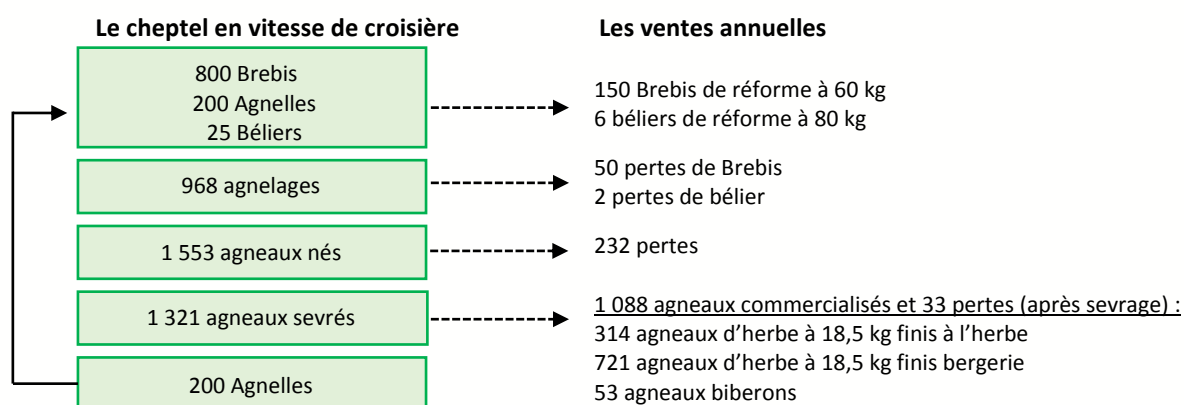
ASSOLEMENT ET RENDEMENT

- 170 ha de SAU → Mélanges Triticale/Pois : 10 ha à 35 qx/ha
- Orge d'hiver : 10 ha à 25 qx/ha
- Luzerne : 10 ha
- Prairies Permanentes : 140 ha
- **Chargement : 1,05 UGB / ha SFP**

L'introduction d'une légumineuse dans la rotation assure un apport azoté et une parcelle propre pour les cultures suivantes. L'implantation d'une luzerne ne se fera que tous les 6 ans sur une même parcelle.

Schéma de fonctionnement

160 UGB – 1 000 brebis (1 039 Effectif Moyen Présent)



Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	97 %
Prolificité	160 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité Numérique	129 %
Productivité Pondérale par EMP	23,5 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total 114 kg/EMP

Agneaux	Herbe
Age au sevrage	90 j
Age à la vente	175 j
GMQ	198 g/j
Poids de carcasse	18,5 kg
Concentré par agneau	44 kg
Brebis	
Concentré par agneau	56 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2017 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	228 360 €	CHARGES	144 716 €
Viande ovine	166 830 €	Charges opérationnelles	71 040 €
150 brebis de réforme à 55 €		31 % du PB et 418 €/ha	
6 béliers de réforme à 90 €		Animaux	65 263 €
314 agneaux finis à l'herbe : 18,49 kgc à 6,95 €/kg		Dont concentré :	44 706 €
721 agneaux d'herbe finis bergerie : 18,49 kgc à 6,95 €/kg		Dont véto :	11 000 €
53 agneaux biberons 8 jours (5 kg vif) à 15 €		Surface fourragère	3 344 €
- 8 mâles reproducteurs achetés à 500 €		(22 €/ha)	
3 638 kg de laine à 0,75 €/kg		Cultures	2 434 €
1 000 aides ovines : 13,72 € + majoration à 8,88 €		(119 €/ha)	
500 aides ovines à 1,97 € de majoration des 500 premières		Charges de structure	73 676 €
10 primes légumineuses F. à 192,47 €/ha		32 % du PB et 433 €/ha	
Cultures de vente	19 860 €	(hors amortissement et frais financiers)	
10 ha d'orge d'hiver : 25 qx à 31,0 €/qx		Dont fermage	18 663 €
10 ha de triticales : 35 qx à 34,6 €/qx		charges sociales	16 072 €
Autres produits	9 164 €	mécanisation	20 105 €
50 ha ICHN à 85,63 €/ha		EXCEDENT BRUT	83 644 €
75 ha ICHN complément SF à 65,10 €/ha		D'EXPLOITATION	37 % du produit brut
DPU	32 506 €		
170 ha à 191,21 €/ha			
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	31 892 €	Amortissement	26 894 €
soit 188 €/ha	38 % EBE	Frais financiers	6 378 €
DISPONIBLE POUR :	L'AUTOFINANCEMENT	RÉSULTAT COURANT	50 372 €
	LA FAMILLE		
	15 985 €		
	35 767 €		

CRITERES D'AUTONOMIE ATELIER OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	95	95	93
Fourrages	100	100	100
Concentrés	50	52	50

COUT DE PRODUCTION

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO) 9 338

Prix de revient €/kgc	7,3	Coût de production total	11,5
Rémunération permise €/kgc	3,5	€/kg de carcasse d'agneaux	
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,80	Travail	3,8
		Foncier et capital	1,5
		Frais divers de gestion	0,9
		Bâtiments et installations	0,4
		Mécanisation	2,2
		Frais d'élevage	1,1
		Approvisionnement des surfaces	0,3
		Alimentation des animaux	1,3
		Produit total	11,2
		€/kg de carcasse d'agneaux	
		Prix agneaux	7,0
		Autres produits	0,6
		Aides	3,6

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 170 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et aux prix des agneaux bio. Les charges opérationnelles s'élèvent à 41 % du produit, environ 5 points de plus que le même système en conventionnel.

La marge brute est de 101 €/brebis. Les résultats économiques de l'atelier sont équivalents au système conventionnel, mais avec un coût alimentaire supérieur.

Economie globale

La marge brute cultures s'élève à 945 €/ha. L'efficacité économique est correcte avec un EBE/PB de 37 %. Le disponible est de 25 900 €/UTH. Les résultats économiques sont supérieurs au système conventionnel, avec un calcul sans les aides au maintien du système en croisière. Mais la sensibilité aux aléas climatique est supérieur (fourrages peu disponibles et chères, prix élevés). A l'inverse, la contractualisation permet de limiter les variations de prix. Néanmoins, la demande du premier semestre est globalement insatisfaite alors que la production risque d'être trop importante sur le 2^{ème} semestre.

Logement des brebis pris en compte dans les calculs

Pour le respect du cahier des charges et sans jouer avec le pâturage hivernal, il faut prévoir la construction d'une bergerie supplémentaire de 260 m² avec 40 % d'allée soit 430 m² pour un coût de 56 300 €, soit une annuité d'environ 4 380 € sur 15 ans.

CAS-TYPE BIO PO

EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN BIO AVEC 40 % D'HERBE VALORISÉE AVEC UNE PRODUCTION MIXTE D'AGNEAUX



**A partir d'une troupe de 550 brebis en races lourdes,
(65 % d'agneaux de bergerie et 35 % d'herbe)**

Une exploitation de 150 ha de SAU dont 55 ha de prairies permanentes. La main d'œuvre est composée d'un couple comptant pour 1,5 UTH. Ce type d'exploitation peut se rencontrer avec un chef d'exploitation et un salarié à mi-temps.

FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 550 brebis de race lourde, avec deux agnelages principaux en octobre/novembre (234 mises bas) et en mars/avril (157 mises bas). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu mi-décembre (123 mises bas). Cette répartition des agnelages permet un étalement du travail sur l'année, tout en limitant la charge au printemps sur la troupe pour la consacrer aux cultures. Ces 2 agnelages limitent l'investissement en bâtiment avec une succession de lots d'agnelage dans le bâtiment.

Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement de 14 brebis/ha d'herbe. 13 ha sont récoltés en foin et 24 ha récoltés de PT et luzerne récoltés en enrubanné ou foin pour alimenter les brebis en hiver. L'objectif est de récolter des fourrages de qualité (70 % de fauche précoce en 1^{ère} coupe), même si les rendements sont moindres, sachant que l'autonomie fourragère est en moyenne de 110 %.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment fermier (60 % céréales et 40 % de pois fourragers) et sont commercialisés en février/avril. Pour les agneaux d'herbe, 25 % sont finis sans complémentation alors que les autres reçoivent à l'herbe et/ou en bergerie en moyenne 55 kg de concentrés.

Compte-tenu des consommations de concentrés (89 tonnes), ce système est autonome à 100 %.

ASSOLEMENT ET RENDEMENT

• 150 ha de SAU →

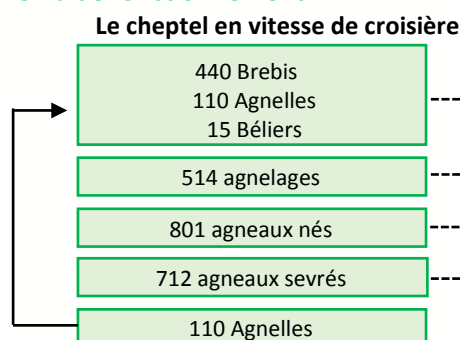
Blé hiver :	23,8 ha à 30 qx/ha
Blé printemps :	11,9 ha à 25 qx/ha
Triticale/Pois 40 % :	11,9 ha à 35 qx/ha
OH ou Triticale :	11,9 ha à 25 qx/ha

• Chargement : 1,1 UGB / ha SFP

Avoine/Féverole 60 % :	11,9 ha à 22 qx/ha
Luzerne :	9 ha
Prairies temporaires (RG/Trèfle) :	14,6 ha
Prairies Permanentes :	55 ha

L'introduction d'une légumineuse et de prairies temporaires (mélange graminées et légumineuses) dans la rotation assure un apport azoté et une parcelle propre pour les cultures suivantes. L'implantation d'une luzerne ne se fera que tous les 6 ans sur une même parcelle. Un couvert automne / hiver est implanté avant les cultures de printemps.

Schéma de fonctionnement



86 UGB – 550 brebis (555 Effectif Moyen Présent)

Les ventes annuelles

83 Brebis de réforme à 60 kg
4 béliers de réforme à 80 kg
27 pertes de Brebis
1 perte de bélier
89 pertes
<u>588 agneaux commercialisés et 14 pertes (après sevrage) :</u>
360 agneaux de bergerie à 18,8kg
47agneaux d'herbe à 18,8 kg finis à l'herbe
145 agneaux d'herbe à 18,8 kg finis bergerie
36 agneaux biberons

Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	93 %
Prolificité	156 %
Mortalité agneaux	13 %
Productivité Numérique	127 %
Productivité Pondérale par EMP	24,1 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

**Concentré
total
166 kg/EMP**

Agneaux	Bergerie	Herbe
Age au sevrage	75 j	90 j
Age à la vente	124 j	160 j
GMQ	289 g/j	217 g/j
Poids de carcasse	19 kg	18,5 kg
Concentré par agneau	90 kg	41 kg
Brebis		
Concentré brebis par EMP		62 kg

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2017 EN VITESSE DE CROISIÈRE

PRODUIT BRUT TOTAL	201 127 €	CHARGES	123 584 €
Viande ovine	95 979 €	Charges opérationnelles	58 323 €
83 brebis de réforme à 55 €		29 % du PB et 389 €/ha	
4 béliers de réforme à 90 €		Animaux	43 747 €
360 agneaux de bergerie : 18,77 kgc à 7,60 €/kg		Dont concentré :	33 311 €
47 agneaux finis à l'herbe : 18,77 kgc à 6,95 €/kg		Dont véto :	5 153 €
145 agneaux d'herbe finis bergerie : 18,77 kgc à 6,95 €/kg		Surface fourragère	4 697 €
36 agneaux biberons 8 jours (5 kg vif) à 15 €		(60 €/ha)	
- 5 mâles reproducteurs achetés à 500 €		Cultures	9 879 €
1 944 kg de laine à 0,75 €/kg		(137 €/ha)	
550 aides ovines : 13,72 € + majoration à 8,88 €		Charges de structure	65 261 €
500 aides ovines à 1,97 € de majoration des 500 premières		32 % du PB et 435 €/ha	
9 primes légumineuses F. à 192,47 €/ha		(hors amortissement et frais financiers)	
Cultures de vente	73 646 €	Dont fermage	13 550 €
23,80 ha de blé : 30 qx à 42,0 €/qx		charges sociales	14 595 €
11,90 ha d'orge d'hiver : 25 qx à 31,0 €/qx		mécanisation	18 832 €
25,34 ha de paille : 22 €/t			
12 ha prime protéagineux : 110,05 €/ha			
DPU	31 502 €	EXCEDENT BRUT	77 542 €
150 ha à 210,02 €/ha		D'EXPLOITATION	39 % du produit brut
TRÉSORERIE			REVENU
Annuités	30 669 €	Amortissement	26 712 €
soit 204 €/ha	40 % EBE	Frais financiers	6 134 €
		RÉSULTAT COURANT	44 697 €
DISPONIBLE POUR :	L'AUTOFINANCEMENT		
	14 079 €		
	LA FAMILLE		
	32 795 €		

CRITERES D'AUTONOMIE ATELIER OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	99	100	100
Fourrages	100	100	100
Concentrés	97	100	100

COÛT DE PRODUCTION

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO) 7 765

Prix de revient €/kgc	8,0	Coût de production total	12,5
Rémunération permise €/kgc	4,0	€/kg de carcasse d'agneaux	
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,72	Travail	4,6
		Foncier et capital	1,5
		Frais divers de gestion	1,3
		Bâtiments et installations	0,6
		Mécanisation	2,3
		Frais d'élevage	1,0
		Approvisionnement des surfaces	0,9
		Alimentation des animaux	0,3
		Produit total	11,8
		€/kg de carcasse d'agneaux	
		Prix agneaux	7,4
		Autres produits	0,6
		Aides	3,8

COMMENTAIRES DE L'ANNEE

Atelier OV

Le produit atteint 172 €/brebis grâce à de bons résultats techniques et aux prix des agneaux bio. Les charges opérationnelles s'élèvent à 51 % du produit, environ 5 points de plus que le même système en conventionnel.

La marge brute est de 84 €/brebis. Les résultats économiques de l'atelier sont équivalents au système conventionnel, mais avec un coût alimentaire supérieur. Ce coût peut être réduit avec la valorisation des écarts de triage (variable d'une année sur l'autre).

Economie globale

La marge brute cultures s'élève à 887 €/ha avec un marché porteur en céréales. L'efficacité économique est bonne avec un EBE/PB de 39%. Le disponible est de 31 200 €/UTH. Les résultats économiques sont supérieurs au système conventionnel, avec un calcul sans les aides au maintien du système en croisière.

Logement des brebis pris en compte dans les calculs

Pour le respect du cahier des charges et sans jouer avec le pâturage hivernal, il faut prévoir la construction d'une bergerie supplémentaire de 75 m² avec 40% d'allée soit 125 m² pour un coût de 16 300 €, soit une annuité d'environ 1200 € sur 15 ans.

CARNET D'ADRESSES

Pour les chambres d'agriculture

Jean-Pierre SAULET-MOES Alsace	03 88 19 17 33 06 83 32 20 22	jp.saulet@alsace.chambagri.fr
Laurent KELLER Meurthe et Moselle	03 83 93 34 79 06 82 69 83 41	laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
Pascal CARILLET Meuse	03 29 83 30 01 06 75 75 30 12	pascal.carillet@meuse.chambagri.fr
Christelle VAILLANT et Tania KÖRNER Moselle	03 87 66 12 46 06 80 61 85 80	christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr tania.korner@moselle.chambagri.fr
Dominique CANDAU Vosges	03 29 29 23 17 06 87 78 92 33	dominique.candau@vosges.chambagri.fr
Aline ROULEAU Ardennes	03 24 33 71 27 06 25 01 05 62	aline.rouleau@ardennes.chambagri.fr
Alain DEMOULIN Marne	03 26 64 08 13 06 72 07 53 08	alain.demoulin@marne.chambagri.fr
Marine ROSSELLE Haute-Marne	03 25 87 79 45 06 70 42 36 36	mrosselle@haute-marne.chambagri.fr

Pour l'Institut de l'élevage

Gilles SAGET Région Grand Est	03 83 93 39 17 06 23 70 33 17	Gilles.saget@idele.fr
----------------------------------	----------------------------------	--

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achevé d'imprimer en janvier 2019
Janvier 2019 – Référence Idele : 00 19 602 004 – Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

